

# Loi El Khomri : "Loi travail", le plus mauvais service à rendre aux musulmans

A l'heure où la France affronte une poussée islamiste sans précédent, quand le régime prétend combattre le jihad, c'est l'islamisme qui, grâce à la loi El Khomri, s'imposerait au sein des entreprises ! En effet, on découvre stupéfait son premier article : "La liberté du salarié de manifester ses convictions, y compris religieuses, ne peut connaître de restrictions que si elles sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché." Mais enfin, quel rapport les convictions religieuses avec le Droit du travail ?

En clair : je suis libre de montrer (manifester) mes convictions religieuses au travail (vêtements, prières, prosélytisme, jeûne, exigences alimentaires, refus d'obéir à une femme ou de passer après elle à un poste) tant que le patron ne me donne pas de raisons valables (justifiées) d'arrêter ou de limiter mon comportement. Le but recherché est-il la satisfaction d'Allah ou la bonne marche de l'entreprise ? Et puis, quelle improbable proportionnalité établir entre les deux ?

Personne n'en parle pourtant, elles sont prévisibles les dérives communautaires si ce projet aboutissait tel que présenté aujourd'hui. Mais c'est vrai que nos tribunaux ne sont pas assez encombrés de dossiers surréalistes d' "islamophobie" évidemment "raciste" et n'ont rien de mieux à faire...

En effet, soulignons quand même qu'il n'y a que l'islam sans gêne et conquérant qui "manifeste ses convictions" politico-religieuses partout dans l'espace public. A contrario, les religions chrétienne et juive elles, n'interfèrent en rien dans l'entreprise. Les rares tentatives de port de kippa se règlent toujours raisonnablement. Après le voile islamique, le halal à la cantine, les horaires aménagés pour cause de ramadan, le refus d'obéir à une femme ou de passer derrière elle à son poste cette nouvelle exigence émane exclusivement de la communauté musulmane radicalisée. D'ailleurs, une étude du Cabinet InAgora menée au printemps dernier auprès de salariées musulmanes d'Ile-de-France indique que 64 % ont la prière au travail pour première revendication. Le port du hijab et le ramadan arrivent respectivement en deuxième et troisième position.

Dans la pratique, sans même aborder la création de salles de prières musulmanes au sein des entreprises françaises, c'est par jour, environ une heure de temps de travail rémunéré qui pourrait être dédiée au culte d'"Allah Akbar". En effet, l'islam impose à ses adeptes au moins cinq prières à des moments de la journée bien précis en fonction de la course du soleil. L'une en pleine nuit et l'autre à l'aube peuvent être faites chez soi. Il en reste trois en entreprise : à la mi-journée, l'après-midi et au coucher du soleil. En hiver où les jours sont plus courts, ce sont 4 prières qui interrompent le travail pour lequel l'islamiste est payé par l'entreprise. "L'heure, c'est l'heure" serinent les aficionados de cette gymnastique mahométane.

Or, chacune des 5 prières obligatoires doit être précédée par des ablutions destinées à "se purifier". Il s'agit d'une toilette rituelle répétée 3 fois dans un ordre prescrit: se laver à l'eau bouche, mains, avant-bras jusqu'au coude, figure, nez, barbe, cheveux, oreilles, et terminer par les pieds en insistant sur les orteils. En tout, c'est en moyenne 15 minutes qu'il faut pour ces "petites" ablutions, installer le tapis, revêtir le hijab ou le jilbab qui cache entièrement la musulmane puis tout remettre en place après avoir prononcé les formules consacrées en accomplissant la gestuelle de soumission désormais familière. Inutile de préciser que pendant ces trois à quatre séances quotidiennes, le

boulot est reporté sur les «bonnes poires» mécréantes ou plus simplement abandonné.

Comment la classe politico-médiatique peut-elle ignorer à ce point la nature exacte du projet de déconstruction de notre société démocratique laïque par le sabotage de l'unité nationale ? A quoi joue ce gouvernement ? Fantasme électoral, lâcheté idéologique, "pacifisme" craintif ? Ou bien est-il définitivement infiltré par les serviteurs d'Allah ? Si peu regardants sur la sauvegarde des Droits de l'homme, des valeurs républicaines et démocratiques, nos parlementaires laisseront-ils s'effondrer la laïcité au profit de cet obscurantisme moyenâgeux ?

Tout cela, le chef d'entreprise l'aura compris bien mieux que les technocrates qui pullulent dans les ministères. Et il y a fort à parier qu'il y réfléchira à deux fois avant de recruter un musulman qui risque de l'obliger à justifier l'évidence, sous peine de poursuites judiciaires. Ajouté au ramadan avec son impact négatif sur l'organisation de l'entreprise, on comprend sans mal la prudence de ces recruteurs responsables qui refuseront d'hypothéquer la performance collective au profit d'une croyance individuelle et tyrannique.

En matière d'employabilité, cette clause "religieuse" grotesque dans une réforme qui prétend "favoriser l'embauche" est incontestablement le plus mauvais service à rendre aux musulmans pour acheter une paix illusoire avec une poignée de salafistes teigneux. Sont-ils à ce point "intouchables" ?

Calculette @LaMutine